



Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue 81990 Cunac - 05.63.55.13.93 - <http://www.cunac.fr>



Dimanche 10 janvier 2016  
Cérémonie des vœux

## Événements



Samedi 30 janvier 2016  
Cérémonie de la Sainte-Barbe à Cunac

### SOMMAIRE

Événements	p. 1
Conseils municipaux	p. 2-4
Vie communale	p. 4-8
Vie intercommunale	p. 8-10
Infos diverses	p. 10-11
Flashes	p. 11
État civil et agenda	p. 12

### Secrétariat de Mairie

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

#### Vacances de printemps

Ouvert du lundi 25 au vendredi 29 avril de 13h30 à 17h30.

#### Ascension

Fermeture le vendredi 6 mai toute la journée.

# Séance du 14 décembre 2015

## Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire informe le Conseil de la décision suivante :

- révision des loyers des 3 logements sociaux à compter du 01/01/2016 :
  - 28 Place du Mail : 417,36 € par mois
  - 24 Place du Mail : 433,45 € par mois
  - 6 Place de l'Église : 482,22 € par mois

Les charges relatives à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9 €) et à la maintenance du chauffage (16 €) restent identiques à celles de 2015.

## Tarif du droit de place du taxi pour 2016

Une autorisation d'exploiter le domaine public « Grand'Rue » a été accordée en 2005 à M. Bourgeon Philippe, exploitant de taxi, sous réserve du paiement d'une redevance annuelle. Ce droit de place pour l'année 2016 reste le même qu'en 2015, soit 85 €.

## Tarifs municipaux 2016

Les tarifs municipaux pour l'année 2016 restent identiques à ceux de 2015.

## Participation de la commune à la consultation d'un contrat groupe pour la couverture des risques statutaires 2017/2020

Dans le cadre de ses obligations à l'égard de son personnel, la commune souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge en cas d'accident, maladie, invalidité ou décès dudit personnel. Le Centre de Gestion du Tarn peut souscrire un tel contrat pour les collectivités locales. Il se propose donc de lancer une consultation auprès des assurances, afin de négocier un tel contrat pour une durée de quatre ans, avec prise d'effet au 1er janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour participer à la consultation lancée par le Centre de Gestion du Tarn.

## Subventions exceptionnelles

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le versement de subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

- Association des Parents d'Élèves (A.P.E.) : 288 €, correspondant au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation de la bourse aux jouets du 22/11/2015.
- Association Loisirs Créatifs Cunacois (L.C.C.) : 264 €, correspondant au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation du marché de Noël du 29/11/2015.

## Subvention de fonctionnement à la Coopérative scolaire et à la Crèche Pirouette-Galipette

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement des subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

- Coopérative scolaire de Cunac : 2 500 € ;
- Association Crèche Pirouette Galipette de Cambon : 10 000 €.

## Subvention de fonctionnement au B.C.C.L..

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 930 € à l'Association Basket Club Cunac-Lescure (B.C.C.L.) pour l'atelier Multisports qu'elle anime tous les jeudis sur le temps de l'ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École), suite au renouvellement de la convention avec le BCCL pour l'année scolaire 2015/2016.

## Recensement de la population en 2016

Dans le cadre du recensement de la population de Cunac, qui aura lieu du 21/01/2016 au 20/02/2016, le Conseil approuve, après en avoir délibéré, le taux de vacation accordé aux trois agents recenseurs, soit 5 € (brut) par logement recensé.

## Projets 2016

Les principaux projets de la commune concernent :

- la dépollution du terrain municipal situé Grand'Rue, destiné à la construction d'une cantine et d'un ALAÉ ;
- la mise en conformité de la Salle de Spectacles (locaux pour le mobilier et les poubelles) ;
- l'achat d'un deuxième TBI (Tableau Blanc Interactif) pour l'école ;
- l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments municipaux ;
- une étude pour la rénovation des vestiaires, douches et sanitaires de la Salle de Sports.

Les principaux projets de la Communauté d'Agglomération pour Cunac concernent :

- la mise en conformité du Pont de la Rasclette (Route des Templiers)
- la deuxième tranche de la traversée du bourg, avec les études lancées au 1<sup>er</sup> semestre et les travaux prévus au 2<sup>ème</sup> semestre 2016.



Exceptionnellement cette année, la **commémoration du 8 mai 1945** n'aura pas lieu un dimanche mai le **vendredi 13 mai à 18h30**. Les enfants de l'école participeront à cette cérémonie, préparée avec leur enseignante, Mme Marty.



## Questions diverses

### Élections Régionales des 6 et 13 décembre 2015 à Cunac

- Exprimés : 68,49% (850)
- Abstentions : 28,28% (351)
- Résultats :
  - Carole DELGA (Union de la gauche) : 49,53%
  - Louis ALIOT (Front National) : 32,71%
  - Dominique REYNIÉ (Union de la droite) : 14,01%

### Associations

Assemblée générale de l'ACMS (Association des contrôleurs de manifestations sportives) : l'association est à la recherche de nouveaux volontaires. Elle intervient gratuitement à Cunac lors des manifestations.

Assemblée Générale de l'Ille oz'enfants : l'association est également à la recherche de volontaires pour ses différentes activités.

Assemblée Générale de la FNACA (Anciens Combattants)



## Séance du 25 janvier 2016

### Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire informe le Conseil des décisions suivantes :

- signature d'une convention avec l'association d'insertion VERSO pour la réalisation de travaux au cimetière communal. Durée : 4 semaines (coût : 400 € la semaine).
- encaissement d'un chèque de la compagnie d'assurance pour le remboursement de bris de vitres à la salle de Sports (1 296 €).

### Projet périscolaire : présentation

La municipalité envisage depuis plusieurs années de déplacer la cantine de l'école et l'ALAÉ dans de nouveaux locaux, conformes aux normes actuelles et répondant aux besoins des enfants et du personnel, les locaux actuels étant devenus exigus.

Le nouveau bâtiment sera implanté sur le terrain municipal situé 43 Grand'Rue.

Suite à une notation fondée sur 5 critères :

- taux de rémunération ;
- crédibilité financière ;
- qualités fonctionnelles du projet ;
- qualités esthétiques et insertion sur site ;
- développement durable ;

le cabinet d'architectes retenu par la municipalité pour la maîtrise d'œuvre de ce projet est la SARL ASTRUC ArchitectureS (Gaillac), associé à trois bureaux d'études (IB2M, NEOTIM et GAMBA Acoustique).

### Diagnostic de pollution du terrain communal situé 43 Grand'Rue

La première phase du diagnostic réalisée sur ce terrain a révélé une présence importante d'hydrocarbures type fioul dans le sol. Avant de procéder à la dépollution du

## École

Plantation d'un savonnier par les enfants de l'école, dans le cadre de la COP21 ; semaine de la laïcité la semaine dernière.

### Communication

L'Écho de Cunac n°7, accompagné de la carte de vœux 2016 de la Mairie, sera distribué le 16 décembre.

### Terrain Grand'Rue

La phase « diagnostic de pollution » du site suit son cours. Les analyses du sol ont révélé des taux importants d'hydrocarbures, mais pas de métaux lourds. Fin janvier, la deuxième cuve sera déterrée, les gravats seront évacués et des forages profonds auront lieu, afin d'effectuer de nouvelles analyses de terre. La phase « dépollution du site » est prévue dans le courant de l'année 2016.

### Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de Madame le Maire et de l'équipe municipale aura lieu dimanche 10 janvier.

terrain, il convient de réaliser une deuxième phase de diagnostic, plus poussée (étude des eaux souterraines ; déterrement de la 2<sup>ème</sup> cuve ; sondages ; prélèvement des gaz du sol ; etc.).

Le montant estimé de cette deuxième phase de diagnostic s'élève à 17 114 € HT pour la tranche ferme et à 4 554 € HT pour la tranche optionnelle, soit un total de 21 668 € HT.

Le montant total HT des diagnostics s'élèvera à 3 379 € (première phase réalisée) + 21 668 € (à réaliser), soit 25 047 € HT.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

**Subvention A.D.E.M.E.** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) **17 533 €** (70% du montant total)

**Fonds propres 7 514 €** (30 % du montant total)

**TOTAL HT 25 047 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ce plan de financement à l'unanimité.

### Équipement numérique à l'école DETR 2016

Afin de participer au renforcement des usages pédagogiques du numérique à l'école, dans le cadre du projet académique numérique porté par le rectorat de Toulouse, il est proposé d'acheter deux nouveaux Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour l'école. Cet achat sera subventionné par la préfecture à hauteur de 30%. Le montant total étant de 4 532 € HT,

Madame le Maire présente le plan de financement suivant : 1 360 € HT (subvention Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux [DETR] 2016) + 3 172 € HT (fonds propres de la commune). Après en avoir délibéré, ce plan de financement est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

## Taxe foncière du local commercial pour 2015

Afin de favoriser l'activité de l'épicerie-bar du village et considérant son utilité pour les habitants, il est proposé de ne pas exiger du gérant de l'épicerie-bar le remboursement de la taxe foncière des locaux (823 €) que la commune lui loue à travers un bail commercial. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

## Modification du P.L.U. de la commune de Saint-Juéry : avis de la commune de Cunac

Considérant que les modifications du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Juéry n'impactent pas directement la commune de Cunac, le Conseil, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à ces modifications.

## Création d'un emploi d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet

Afin de pouvoir effectuer un avancement de grade de 2<sup>ème</sup> classe en 1<sup>ère</sup> classe pour un membre du personnel municipal, le Conseil approuve, à l'unanimité, la création d'un poste d'ATSEM Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à compter du 26 janvier 2016.

## Questions diverses

### Associations

Assemblée générale de l'ARPA le 25 janvier. La commission Vie associative, culture et sports va préparer une convention entre la Mairie et l'US Cunac pour l'utilisation du club-house, Place de la Grèze.

## École

Loto de l'école vendredi 29/01 à 20h30 à la salle de Spectacles.

## Communication

### Écho n°8

L'Écho n°8 paraîtra mi-mars. La parution de l'Agenda pratique de Cunac est prévue pour septembre.

### Spectacles Au fil du Tarn à Cunac

4 spectacles ont rassemblé 402 spectateurs au total en 2015 (coût réel : 9 300 €, dont 3 000 € à la charge de la commune). Une nouvelle convention va être signée avec la Scène Nationale d'Albi pour l'année 2016.

*Isha* (chants du monde) : samedi 6 février à 20h30 à la salle de Spectacles.

Les spectateurs apprécient la qualité des spectacles mais aussi les rencontres intéressantes avec les artistes, qui viennent partager avec eux un moment de convivialité à l'issue des spectacles.

## Pompiers

La cérémonie de la Sainte Barbe, organisée par les Pompiers de Saint-Juéry aura lieu à Cunac le samedi 30 janvier à 11h30, salle de Spectacles.

## Travaux

Travaux d'assainissement prévus mi-avril Route Vieille de Monplaisir, entre le Passage de Sol d'Âne et la Route de Saint-Juéry. Il s'agit de la mise en séparatif eaux usées / eaux pluviales (durée : 1 mois et demi).

Curage en cours de tous les fossés de la commune par le service Voirie de la Communauté d'Agglomération.

## VIE COMMUNALE

# Le vin de Cunac à l'Assemblée Nationale

À l'occasion de la reconnaissance officielle de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Jambon, saucisse et saucisson de Lacaune » et de la sortie de la cuvée IGP Cunac de 2015, M. Philippe Folliot, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Tarn, a organisé une soirée dégustation de produits du terroir tarnais, le mercredi 17 février 2016, à la questure de l'Assemblée Nationale.

De nombreux producteurs locaux ont pu faire découvrir ou redécouvrir leurs produits aux parlementaires et aux Tarnais habitant à Paris : charcuteries et salaisons de Lacaune, IGP Côtes du Tarn Cunac 2015 (Cave de Labastide-de-Lévis), eaux de Mont Roucou, chips Lebon de Barre, miels et pains d'épices du Rucher du Saut de la Truite, confitures « Ma Douce », ...

À cette occasion, M. Oberti, Président du syndicat des salaisoniers de Lacaune, a retracé l'histoire de la charcuterie de Lacaune et a souligné que l'obtention de l'IGP est à la fois une reconnaissance et une protection d'un savoir-faire local, garantie d'un lien entre la charcuterie et son origine géographique « Lacaune ».



Photo S. FÉRAL

Mme Deshaies-Galinié, maire de Cunac, M. Fontvieille, président de la Cave Coopérative de Labastide-de-Lévis, et M. Féral, vice-président cunacois de cette cave, ont à leur tour rappelé le travail obstiné de la cave et des viticulteurs cunacois pour obtenir la création d'une sous-indication géographique Cunac dans l'IGP Côtes du Tarn, le 15 mai 2012. Amplement méritée par les vignerons et les dirigeants de la Cave de Labastide, cette récompense a couronné des décennies de travail et une ténacité sans faille pour aboutir à un produit certifié par deux critères de qualité : le rendement maximum plafonné et un degré d'alcool minimum à la vendange.

Cette soirée conviviale a permis de mesurer la passion des acteurs de la filière salaisonnerie de Lacaune, tout comme celle des viticulteurs et des dirigeants de la cave de Labastide-de-Lévis.

## Cérémonie des vœux 2016

Extraits du discours de Delphine DESHAIES-GALINIÉ, maire de Cunac.



...Merci d'être venus partager ce moment privilégié et festif, qui alimente le bien vivre ensemble et renforce les liens qui nous unissent au fil des ans.

2015 a vu plusieurs réalisations municipales : la rénovation et la mise en conformité du secrétariat de mairie ; la création d'une allée d'accès à l'aire de jeux et l'installation de deux balançoires ; la mise en route de l'important projet périscolaire (construction d'un bâtiment pour la cantine et l'ALAÉ) sur le terrain communal 43 Grand'Rue. Avec la démolition du hangar et l'enlèvement d'une des deux cuves de fioul, la préparation de ce terrain suit son cours.

Mais en 2015, la Communauté d'Agglomération a aussi œuvré pour Cunac : sécurisation de la route de Saint-Juéry, réfection du chemin de Flaujou, protection du pont de la Rasclette par une bordure. Par ailleurs, de nouvelles mutualisations entre l'Agglomération et les 17 communes traduisent la solidarité de nos territoires : création des trois services communs, Application du Droit des Sols (autorisations d'urbanisme), Finances et Ressources Humaines ; transfert à l'Agglomération de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) au 1er janvier 2016.

L'Agglomération a aussi initié deux démarches intéressantes dans le domaine énergétique et dans le domaine environnemental : l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit et l'opération anti-pesticides « Zéro Phyto dans notre Agglo ».

En 2016, l'Agglomération lancera les études de la deuxième tranche de la traversée du village, ainsi que de la restauration du Pont de la Rasclette. En ce qui concerne le projet périscolaire, le terrain finira d'être préparé. Suite à un appel d'offres, le choix de l'architecte est en cours et la construction pourrait avoir lieu dans un an.

2016 devrait aussi voir la construction d'un local de rangement pour le mobilier de la salle de Spectacles, divers travaux d'accessibilité, des études pour la rénovation des vestiaires, douches et sanitaires de la salle de Sports...

... Cette année, l'école compte 132 élèves répartis en 5 classes. L'équipe enseignante est toujours aussi dynamique et trois classes partiront fin juin en classe verte à Razisse. Il en est de même pour l'ALAÉ, où chaque enfant s'épanouit, grâce à la diversité des activités et des ateliers, encadrés par une équipe d'animation très compétente...

...Merci aux associations pour leur esprit d'organisation et d'entreprise. Nous apprécions le travail remarquable de tous leurs membres lors des nombreuses manifestations qui animent Cunac.

Je tiens aussi à remercier les agents municipaux qui, avec compétence, sens pratique et esprit d'initiative, accomplissent au quotidien leur mission essentielle de service public auprès des Cunacoises, des Cunacois et de leurs enfants.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos vœux les plus chaleureux pour 2016.

## Construction du futur bâtiment Cantine/ALAÉ

### Avancement du projet périscolaire

Après examen des esquisses et analyse des offres remises par trois cabinets d'architectes, le choix du groupe de travail municipal, dédié au projet périscolaire, s'est fixé sur la SARL Astruc ArchitecteS de Gaillac (architecte : M. Pascal Anglès), associée à trois bureaux d'études : IB2M, NÉOTIM et GAMBA Acoustique.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 690 500 € HT, subventionné à 60 % par l'État.

Après consultation de spécialistes compétents, le projet de M. Anglès a été choisi, à cause des atouts suivants :

- crédibilité financière correcte,
- fonctionnalité du bâtiment en L : bonne orientation, circulation simple, agencement rationnel des locaux, disposition judicieuse des préaux et espaces extérieurs,
- harmonie de l'architecture, à la fois actuelle et traditionnelle (tuiles, briques),
- pertinence des matériaux et techniques en terme de développement durable,
- bonne situation de la réserve foncière de 500 m<sup>2</sup> pour la construction de futurs logements



Esquisse du projet (document Astruc ArchitecteS)

sociaux sur le terrain. Une première réunion a eu lieu avec M. Anglès pour programmer les différentes phases des études préliminaires à la réalisation des travaux.

En ce qui concerne la préparation du terrain 43 Grand'Rue, un appel d'offres sera lancé en mai pour la dépollution du site, qui devrait avoir lieu à l'automne. De ce fait, la construction du bâtiment destiné à la cantine et à l'ALAÉ pourrait débuter en 2017.



## Cérémonie de la Sainte-Barbe à Cunac



Cette année, le Centre de Secours de Saint-Juéry a fêté la Sainte-Barbe à Cunac, le samedi 30 janvier, à la salle de Spectacles.

Jean-Marc Raynal, responsable de la caserne de Saint-Juéry, souhaitait ainsi honorer la commune, « pour que la population connaisse les pompiers sous un autre angle que celui lié à leur activité de secours ».

Dans son discours, le capitaine Raynal a confirmé que le centre de Saint-Juéry reste le premier Centre



de Secours volontaire à avoir le plus d'interventions sur le département. En 2015, celles-ci étaient réparties sur 69 secours routiers, 96 feux, 538 secours à personnes et 43 opérations diverses. À Cunac, il y a eu 38 interventions des pompiers en 2015.

L'assistance a également écouté avec attention le discours de Madame le Maire. Après un bref historique sur Sainte-Barbe, patronne de tous les combattants du feu, Delphine Deshaies-Galinié a rendu un vibrant hommage aux sapeurs-pompiers et à leur famille :

*« Sapeurs-pompiers volontaires, vous êtes des femmes et des hommes, dont l'altruisme, la tolérance, le respect, le travail, qu'il soit personnel ou collectif, représentent des valeurs que vous décidez d'apporter à la population par le biais d'un engagement fort. Dans une société de plus en plus tournée sur elle-même, vous représentez aux yeux de la société l'un des derniers modèles de solidarité et de courage ; vous bénéficiez de notre confiance, de notre gratitude et de notre admiration. Votre famille et vos proches méritent également toute notre reconnaissance. »*

En fin de cérémonie, deux Cunacois ont été mis à l'honneur pour un changement de grade, suite à la nouvelle réforme statutaire.

Il s'agit :

- du sergent-chef Philippe AMADO, promu au grade d'adjudant.
- du caporal Jérôme MERCADIER, promu au grade de caporal-chef.

Toutes nos félicitations vont à ces deux Cunacois, qui honorent la commune.



Pour clôturer cette manifestation, l'apéritif offert par l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Juéry a été l'occasion d'échanges extrêmement intéressants sur la vie professionnelle des combattants du feu.

Cette chaleureuse cérémonie de la Sainte-Barbe, fêtée pour la première fois à Cunac, a été vivement appréciée par la municipalité, qui présente tous ses remerciements au Centre de Secours de Saint-Juéry.

## Mise en séparatif Route Vieille de Montplaisir

En septembre 2016, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit des travaux de mise en séparatif du réseau public d'assainissement collectif, situé Route vieille de Montplaisir, entre le Passage de Sol d'Âne et la Route de Pratviel, soit sur une distance de 550 mètres.

Financés par le budget annexe d'assainissement de l'Agglomération, ces travaux d'un montant total de 178 000 € HT seront réalisés par l'entreprise Benezech TP et devraient durer 10 semaines.

Il s'agit de créer un réseau séparatif d'assainissement, dans lequel se rejettent uniquement les eaux usées.

Des branchements d'eaux usées seront créés systématiquement pour chaque habitation. Seules les eaux-

vannes (WC) et les eaux ménagères y seront acceptées.

Les eaux pluviales resteront collectées par le réseau existant, qui deviendra exclusivement dédié à ces eaux.

En conséquence, conformément au code de la Santé Publique, les fosses septiques et installations de même nature devront être supprimées et les eaux usées devront être strictement séparées des eaux pluviales depuis chaque propriété.

Les riverains dont la propriété ne serait pas encore correctement raccordée ont l'obligation de mettre leur installation en conformité.

Tout propriétaire d'un immeuble situé dans ce périmètre est invité à

contacter le service **Hydraulique et Assainissement de l'Agglomération au 05 63 76 06 12** pour faciliter le raccordement de ses installations.

### Séparez vos eaux pluviales et vos eaux usées

Les eaux pluviales n'ont pas vocation à être traitées par les stations d'épuration : elles doivent être prioritairement infiltrées sur votre terrain, en fonction de l'état du sous-sol et de l'urbanisation alentour. Si elles rejoignent le réseau collectif, elles ne doivent pas se mélanger aux eaux usées (eaux des toilettes et des activités domestiques) mais être rejetées séparément, après rétention/absorption sur votre terrain, dans le collecteur d'eaux pluviales si la voie en est pourvue.

## Embellissement de Cunac : chantier d'insertion

Fin 2007, Cunac signait sa première convention avec l'association d'insertion VERSO. Au fil des ans, la municipalité, convaincue de l'utilité de ces chantiers pour le personnel en insertion au niveau de l'Agglomération, n'a jamais hésité à confier l'entretien de son petit patrimoine rural à VERSO, que ce soient les socles de quelques belles croix de chemin, un fossé original en galets roulés ou des parapets de ponts en briques foraines.



Dernièrement, c'est le mur du cimetière, côté Place du Mail, qui a été impeccablement rénové par VERSO. Une équipe motivée a mené à bien cette tâche, exigeant à la fois technicité et professionnalisme.

La municipalité ne peut que se féliciter du bon travail accompli en quatre semaines et qui participe à l'embellissement croissant du village.

## Travaux de protection du Pont de la Rasclette



Le Pont de la Rasclette, sur la Route des Templiers, près du lotissement de la Côte Planchaude, vient de bénéficier de travaux de protection.

En effet, une bordure a été posée sur un côté de la voirie pour mieux canaliser les eaux de ruissellement.

Une étude technique est en cours auprès des services de l'Agglomération, afin de consolider durablement ce pont.

## ALAÉ : les animatrices ont du talent



Émilie Sélariès, un jeudi sur deux,

- *Cuisine* (CP-CE1-CE2-CM1-CM2) animé par Muriel, un jeudi sur deux,

- *Informatique* (CE2-CM1-CM2) animé par Muriel, assistée par Catherine, le jeudi (création d'un blog des enfants),

- *Tissu et fil* (CP-CE1-CE2-CM1-CM2) animé par Corinne, le vendredi,



Tous les jours d'école, sur les temps d'ALAÉ, les animatrices proposent aux enfants des activités libres (jeux individuels ou de société, lecture, jeux de cour) ou des activités encadrées (jeux collectifs). Pendant les temps périscolaires, de 16h30 à 17h30, les enfants peuvent s'inscrire à six ateliers :

- *Contes et marionnettes* (PS-MS-GS) animé par Caroline, le vendredi,
- *Échanges ludiques et sportifs* (MS-GS-CP-CE1) animé par Corinne et Émilie Sélariès, le lundi,
- *Cuisine* (PS-MS-GS) animé par



- *Multisports* (CE2-CM1-CM2) animé par Émilie Monmouton du Basket Club Cunac-Lescure, le jeudi.

Récemment, une activité *Tricot*, animée par Annick et une activité *Jonglage* animée par Françoise, ont été mises en place et rencontrent beaucoup de succès.

L'équipe d'animation de l'ALAÉ, fortement motivée, mobilise son énergie pour que les enfants s'épanouissent au travers de cette palette d'activités. Sans nul doute, les animatrices ont du talent !



## Culture

### Merveilleux ISHA

Spectacle du samedi 6 février

Le 6 février dernier, les six artistes et les deux techniciens du merveilleux spectacle ISHA ont unanimement vanté les qualités de la salle de Spectacles de Cunac. Grâce à l'excellente mise en scène, les spectateurs ont été instantanément captivés par la magie des antiques chants sépharades, interprétés par une grande artiste tarnaise, Naïma CHEMOUL, accompagnée par ses cinq musiciens de talent.

Depuis son enfance, la chanteuse vibre aux chants et danses de sa culture méditerranéenne. Dans les légères envolées de son voile, de

blanc et d'or longuement vêtue, avec grâce et charme, Naïma danse tout en chantant dans une langue envoûtante, d'une voix puissante, inspirée et ardente, aux superbes glissandos.

En toute connivence, ses musiciens virtuoses créent autour d'elle un riche univers sonore aux accents orientaux, que ce soit avec le oud, instrument méditerranéen à doubles cordes, la clarinette, l'accordéon, la contrebasse, la batterie ou les percussions.

Entre ses chants, par de subtiles transitions poétiques, Naïma initie l'auditoire à sa culture et lui transmet des messages de sagesse : « *Tu es digne d'être aimé* », « *Cesse de courir, ta vie réclame ta présence* ».



Le chant est un lien universel, hors du temps et porteur d'espérance : avec ISHA, Naïma CHEMOUL a su faire rêver les spectateurs et leur faire goûter l'intense beauté des chants sépharades.

### Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?

#### Un solo drôle et décapant

Spectacle du samedi 12 mars, écrit et interprété par Jérôme Rouger.



Tout ou presque sur la philosophie de l'œuf, de la poule et de ses

congénères : tel était l'objet du monologue enlevé et humoristique de Jérôme Rouger, dans sa pseudo-conférence aux allures de cours magistral.

Pour détendre l'atmosphère, le professeur n'hésite pas à faire participer ses élèves d'un soir, en suscitant une joyeuse cacophonie de gloussements, caquètements et éclats de rire. Avec une ironie décapante, oscillant entre humour fin et gros comique, l'acteur fait une réelle satire de nos modes de vie et

de consommation, en évoquant le sort des volailles élevées en série.

Tour à tour fantaisiste, sérieux, décontracté, réaliste et plaisant, le spectacle interpelle néanmoins, car il fourmille d'idées chères à l'auteur-interprète.

Jérôme Rouger a été distingué en 2013 par un prix récompensant : « *Intelligence, générosité, finesse d'esprit, démarche humaniste et écriture comme outil essentiel de la compréhension du monde* ».

### Prochain spectacle *Au Fil du Tarn* :

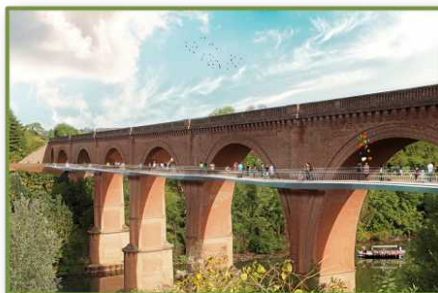
*L'Homme V, le conte*, le dimanche 12 juin, à 18h00, en extérieur (arts croisés)

## VIE INTERCOMMUNALE

### Chantier de la future passerelle sur le Tarn

La Communauté d'Agglomération a mis en route les travaux préparatoires au grand chantier de la passerelle, future liaison pédestre et cyclable de 180 mètres qui reliera les deux rives du Tarn.

Ouvrage d'art et projet urbain entre patrimoine et modernité, suspendue au-dessus du Tarn en encorbellement sur le viaduc ferroviaire côté aval, la passerelle proposera un parcours direct entre les quartiers du Castelviel et de la Madeleine, entre la Cathédrale d'Albi et la Base de loisirs de Pratgrausals, offrant à tous un magnifique espace de promenade.



Plusieurs projets accompagneront la passerelle : en rive gauche, un nouvel aménagement de la Place du Château et de la Place du Calvaire ; en rive droite, la création d'un parking pour voitures et vélos ainsi qu'une aire d'accueil des camping-cars. La construction de la passerelle devrait débuter en septembre 2016 et s'achever en juin 2018.

Parallèlement, un important chantier de réfection du Pont de la République (étanchéité) est programmé, entraînant sa fermeture pendant deux ans et demi.



# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a prescrit un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) par délibération du 17 décembre 2015. À l'horizon 2020, ce PLUi constituera un document d'urbanisme unique et commun à toutes les communes de l'Agglomération. Il remplacera donc les Plans d'Occupation des Sols, les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et les Cartes Communales actuellement en vigueur.

D'ores et déjà, la phase de concertation avec le public est lancée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Elle se poursuivra jusqu'à l'arrêt du projet en septembre 2018.

Les modalités de concertation sont fixées ainsi :

## Communication

- information dans la presse locale et sur le site internet de l'Agglomération,
- accès aux éléments du dossier sur le site internet aux principales étapes,
- diffusion d'informations dans le journal communautaire « Grand A ».

## E-administration

- mise en place d'une adresse mail spécifique : [plui@grand-albigeois.fr](mailto:plui@grand-albigeois.fr)

## Tenue de registres – recueil des observations

- par écrit directement sur les registres de concertation au siège de l'Agglomération et dans chaque commune,

- par courrier à l'adresse : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - BP 70304 - 81009 Albi cedex.

## Réunions publiques

Organisation de réunions publiques à 2 étapes de la procédure

## Permanences

Accueil des administrés lors de permanences organisées pour chaque commune

Plus d'informations sur le site internet de la Communauté d'Agglomération : <http://www.grand-albigeois.fr/1343-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui-htm>

ou bien par téléphone, au service Territoire d'Agglomération en charge du PLUi, au 05 63 76 05 60.

## Parking-relais de Caussels



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a entamé l'aménagement d'un nouveau parking-relais et de covoiturage à Albi, au niveau de l'échangeur de Caussels. L'ouverture est prévue pour mai 2016. La première tranche offrira 50 places de stationnement pour voitures et une quinzaine de stationnements pour vélos. Le parking-relais sera desservi toutes les 15 minutes par un bus à destination du centre-ville d'Albi. Si le taux d'utilisation de cette première tranche est satisfaisant, il est envisagé de construire une seconde tranche comportant 250 places supplémentaires (véhicules légers et autocars).

## Déchetteries

L'Agglomération de l'Albigeois met à disposition trois déchetteries (Déchetterie de Ranteil, Déchetterie de Gaillaguès, Déchetterie de Saint-Juéry) permettant à ses habitants de déposer des déchets encombrants ou spécifiques ne pouvant être pris en charge par la collecte traditionnelle. L'accès aux déchetteries est entièrement gratuit.

## Médiathèques

Le réseau des médiathèques de l'Agglomération de l'Albigeois compte quatre médiathèques la médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric, la ludo-médiathèque d'Albi-Cantepau, la médiathèque de Saint-Juéry et celle de Lescure d'Albigeois ainsi qu'un médiabus. Avec une carte d'utilisateur unique pour l'ensemble du réseau, vous pouvez emprunter des documents dans toutes les structures et les rendre dans la structure de votre choix. Outre l'emprunt de documents sur place, ces médiathèques vous offrent des espaces de connexion Internet (postes informatiques, tablettes et connexion wifi), des espaces de consultation, d'écoute de musique ou de visionnage de films et des salles de travail. Vous pouvez également emprunter des liseuses permettant de consulter des livres numériques. Un nouveau service (vidéo à la demande - VOD) permet de télécharger des films à domicile dans un catalogue offrant 3 000 programmes. Vous pouvez même vous faire livrer vos documents à domicile, avec le programme DocsEnMains. Sur rendez-vous, le réseau des médiathèques accueille les groupes, de la petite enfance aux seniors.



# Désherber et jardiner au naturel

## Guide pratique du « Zéro phyto »

Désolant record : la France est le 2<sup>ème</sup> consommateur européen de produits phytosanitaires après l'Espagne avec 60 000 tonnes de pesticides vendues au secteur agricole en 2014. Air, sol et eau sont contaminés : ça ne pouvait plus durer. Depuis plus de 20 ans, la Bretagne, suivie par d'autres régions, s'est mise au « Zéro phyto ». Depuis un an, l'Agglomération le pratique pour les espaces verts et le domaine public, la municipalité de Cunac aussi.

### Quèsaco la démarche « Zéro phyto » ?

C'est ne plus employer de pesticides chimiques, appelés produits phytosanitaires : plus d'herbicides, plus d'insecticides et plus de fongicides chimiques dans les espaces verts publics, sur la voirie communale ou dans nos jardins.

### Pourquoi « Zéro phyto » ?

Les pesticides chimiques persistent dans le sol, polluent la ressource en eau et par conséquent, se retrouvent dans l'alimentation humaine. De plus, ils nuisent fortement à la biodiversité, c'est-à-dire à la faune et à la flore.



### « Zéro phyto dans notre Agglo » : un nouveau flyer

L'Agglomération vient d'éditer un nouveau flyer pour mieux vous informer sur la démarche « Zéro phyto » (bientôt disponible à la mairie).

### Espaces publics et jardins particuliers : mêmes règles



#### 1/ Désherber à la main ou au désherbeur thermique

Brosser, balayer, biner, sarcler, arracher : désherber par des moyens mécaniques est de toute simplicité et protège l'environnement. Toute une panoplie d'outils pratiques permet de maîtriser la végétation spontanée : bigot, sarclette, brosse à mauvaises herbes, désherbeur à main, binette, fourche-bêche, serfouette, couteau désherbeur, grelinette et griffe à trois dents, sans oublier le très efficace désherbeur thermique.

#### 2/ Pailler avec des tontes de gazon, des feuilles mortes ou du broyat végétal

Le paillage végétal n'a que des avantages : il réduit le désherbage ainsi que les besoins en eau des plantes. Il améliore la vie microbienne et la structure du sol, tout en l'enrichissant en humus.

#### 3/ Fabriquer du compost avec ses déchets verts

Déchets verts et autres déchets de cuisine sont faciles à composter au jardin, où ils fournissent un apport appréciable de fertilisant naturel.

#### 4/ Jardiner au naturel

Quelques idées pour jardiner plus sainement :

- associer les plantes et les diversifier afin d'attirer les précieux

insectes auxiliaires, dévoreurs de pucerons

- faire une rotation des cultures

- fabriquer (ou acheter) des purins fongicides à base de plantes (ortie, prêle ou consoude)

- utiliser des cendres de bois, cosses de blé noir ou rondelles de pommes de terre pour lutter contre les limaces

- employer un scarificateur, de l'eau bouillante ou un désherbeur thermique pour éliminer les mousses ou lichens



### Un autre regard

La qualité de l'eau est l'affaire de tous. Refuser l'emploi de pesticides dans son jardin, c'est participer à leur diminution dans la chaîne alimentaire, donc contribuer à la protection de la qualité de l'eau.

Pour cela, il faut changer de regard sur la végétation spontanée des espaces publics et de nos jardins : si les herbes folles y prospèrent, c'est un signe de bonne santé de notre environnement !



## INFOS DIVERSES

# Démarches administratives

## Rentrée scolaire 2016-2017



Les familles doivent s'adresser au secrétariat de mairie afin de remplir une fiche de pré-inscription et retirer un dossier d'inscription pour leur(s) enfant(s).

## Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Les jeunes nés en 2000 doivent se rendre à la mairie, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile pour se faire recenser.



Il est important de se faire recenser pour être enregistré et être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



## Logement : bénéficiez de conseils gratuits



Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation de votre habitation, deux organismes sont là pour vous aider : l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.).

L'A.D.I.L. apporte pour les futurs propriétaires des conseils fiscaux, financiers et juridiques.

Les conseillers vous informent gratuitement et de manière neutre sur toutes les questions liées à l'habitat : choix du plan de financement du projet, les différents contrats, les particularités de la co-

propriété et de la construction individuelle, les assurances, les différents diagnostics et les frais supplémentaires liés à l'achat, etc.

Le C.A.U.E., association à but non lucratif et organisme de service public, a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Il propose des conseils gratuits et personnalisés aux particuliers qui désirent rénover ou construire.

Les architectes sont présents aux différents stades de votre projet : informations techniques et réglementaires, adaptation des conseils à votre terrain et au budget, assistance dans vos choix d'aménagement et d'architecture, conseils en maîtrise de l'énergie.

**A.D.I.L. du Tarn** : Résidence Leclerc,  
3 Boulevard Lacombe 81000 Albi  
Tél : 05.63.48.73.80

Fax : 05.63.48.73.81

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (vendredi fermeture à 16h30)

**C.A.U.E.** : R.D.V. obligatoire  
1 rue de Jarlard 81000 Albi

Tél : 05.63.60.16.70

Fax : 05.63.60.16.71

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (vendredi fermeture à 16h30)



ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE  
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

## FLASHS

### Repas de Noël de l'ALAE 17 décembre 2016 (ALAE)



### Loto de l'ALAE 16 février 2016 (ALAE)



### Carnaval de l'école 18 mars 2016 (École et APE)



**Ils sont nés...**



**CORADELLO Leny, Evan**  
le 28 janvier 2016

**DOMINGUEZ Ethan, Paul, Robert**  
le 8 février 2016

**FABRÈS Sélène, Francine, Jacqueline**  
le 14 mars 2016

**Baptême civil...**



**SEGOND Juliette, Sarah, Mélissa,**  
le 5 mars 2016

**Ils se sont mariés...**



**SEGOND Laurent et GIRALT Sylviane,**  
le 5 mars 2016,

**AGENDA**

**Mars**

<b>Samedi 26 mars</b>	20h30	Repas	Salle de Spectacles	Basket Club Cunac Lescure
<b>Mercredi 30 mars</b>	20h30	Conseil municipal		

**Avril**

<b>Samedi 2 avril</b>	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
<b>Dimanche 3 avril</b>	9h30	Randonnée « Chemin de Dame Fines » (Puybegon)		Foyer laïque
<b>Samedi 16 avril</b>	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
<b>Dimanche 17 avril</b>	9h30	Randonnée « De Lasplanques à Thuriès » (Pampelonne)		Foyer laïque
<b>Samedi 30 avril</b>	23h00	Soirée Disco	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac

**Mai**

<b>Lundi 2 mai</b>	20h30	Conseil municipal		
<b>Vendredi 13 mai</b>	18h30	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945		
<b>Samedi 14 mai</b>	20h45	Théâtre	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Dimanche 15 mai</b>	17h00	Théâtre	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Samedi 21 mai</b>	20h45	Théâtre	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Dimanche 22 mai</b>		Vide-greniers	Place de la Grèze	Loisirs Créatifs Cunacois
<b>Vendredi 27 mai</b>	20h45	Théâtre	Salle de Spectacles	Foyer laïque
<b>Samedi 28 mai</b>		« Les aubades » de la fête du village		Comité d'Animation de Cunac
<b>Samedi 28 mai</b>	20h45	Théâtre	Salle de Spectacles	Foyer laïque

**Juin**

<b>Samedi 4 juin</b>	16h30	Gala de danse	Salle de Spectacles	USC Danse
<b>Dimanche 12 juin</b>	9h00	Randonnée « Le Roc de Peyremaux » (Albine)		Foyer laïque
<b>Dimanche 12 juin</b>	18h00	<i>L'Homme V</i> (arts croisés)	Place de l'église	Scène Nationale d'Albi, Foyer Laïque et Mairie de Cunac (spectacle Au Fil du Tarn)
<b>Mardi 14 juin</b>	12h00	Repas de l'ARPA	Salle de Spectacles	ARPA
<b>Vendredi 17 juin</b>	19h00	Fête de l'école	Salle de Spectacles	École et APE
<b>Dimanche 19 juin</b>		Tournoi de foot		US Foot
<b>Vendredi 24, samedi 25, dimanche 26 juin</b>		Fête du village		Comité d'Animation de Cunac
<b>Dimanche 26 juin</b>	12h00	Cérémonie au Monument aux Morts		
<b>Lundi 27 juin</b>	20h30	Conseil municipal		